

# 42\_Définir le projet associatif

## PUBLIC CIBLE

Les membres élus du Conseil d'Administration de la Loire, paysan.nes, et l'équipe de salariées.

## OBJECTIFS

Acquérir une démarche et les compétences nécessaires à l'établissement d'un projet associatif, à la mise en place de modalités relationnelles et managériales pour un fonctionnement associatif optimal, et à la définition d'un plan d'actions en cohérence avec le projet.

## ENJEUX

L'Addear de la Loire créée depuis 1996 et investie auprès des paysan.nes du département de la Loire à l'accompagnement dans le changement de pratiques, et l'accompagnement à l'installation-transmission, a connu un renouvellement complet de son équipe de salarié.es, et un renouvellement important des administrateur.rices, durant ces deux dernières années. Du fait de ses changements, et de l'évolution des attentes des adhérents, les responsables de l'association souhaite retravailler le projet associatif, afin d'impulser une nouvelle dynamique entre le CA, l'équipe salariée, et l'ensemble des adhérents.

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire. Pour plus de précision sur le contenu des journées, nous contacter

## CONTENU

Présentation de la formation et recueil des enjeux pour chacun.e.  
Appréhender les éléments nécessaires à la définition d'un projet associatif  
Diagnostiquer les points forts et les points faibles du fonctionnement actuel de l'association.  
Comprendre les mécanismes facilitant la mise en oeuvre d'un projet associatif.  
Étude de cas concrets permettant de décrire et comprendre les questions de gouvernance associative.

Les bases de la mise en oeuvre d'un projet associatif :

- la répartition des rôles et des missions tenant compte les différents degrés de disponibilité et des objectifs communs et singuliers,
  - l'animation du projet de l'association dans la durée, permettant la participation, l'engagement et la reconnaissance de chacun.e,
  - la définition des modalités de prise de décision et de la façon dont on rendra compte de leur mise en oeuvre.
- Se préparer à contribuer efficacement à la mise en oeuvre du projet par son plan d'actions.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Temps réflexifs individuels et échanges collectifs autour des motivations et des capacités de chacun à s'investir dans l'association, et à contribuer à la mise en oeuvre du projet.  
Apports théoriques.  
Matrice de prise de décision, méthode de recherche de consensus.  
Travail en groupe à partir de cas concrets.

## Infos complémentaires

### ORGANISÉE PAR

ADDEAR Loire

**DURÉE** : 2 jour(s)

**DATE LIMITE** : 31/01/2025

### TARIFS

VIVEA

**Gratuit**

560€/personne - possibilité de prise en charge par votre OPCO - Adhésion ADDEAR 42 agriculteur 100euros/an et porteur de projet 20euros/an. Frais pédagogiques pour les personnes non éligibles: nous consulter. L'absence de droit formation ne doit pas être

### ATTESTATION

Remise en fin de formation

### RENSEIGNEMENTS

Addear de la Loire  
contact@addear42.fr  
ADDEAR Loire  
148, chemin du Treuil  
42330 CHAMBOEUF  
Tel. 07 60 74 80 27  
N° d'organisme de formation :  
82420117742

**NOTE** : Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

**DATES, LIEUX ET INTERVENANTS**

Date	Lieu	Intervenant
04/02/2025	148 chemin du Treuil 42 330 Loire	Jean-Claude VIOU, coaching, consultant RH
03/02/2025	148 chemin du Treuil 42 330 Loire	Jean-Claude VIOU, coaching, consultant RH

**THÈMES**

- Etre acteur sur son territoire
- Réfléchir à ses pratiques
- Agronomie, travail du sol
- Agriculture biologique

**FINANCEURS**

- VIVEA
- OCAPIAT